Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260504-2026_CCAS_05-DE

MELLAC
MELLAG

CCAS
Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le C.C.A.S. s'est réuni en mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de Christophe LESCOAT.

Présents : ALLOUARD PHILLIPE, BALAVEN Céline, BOURRÉE Jean-Yves, DENIE Jeanine, GRALL Claude, ROBERT-HERVE Florence, KERVAGORET Yvonne, LANDREIN Lydie, LE CRANN Nolwenn, LESCOAT Christophe, PÉRON Christelle, PÉRON Marie-Christine, PERRON Pauline, SCELO Françoise, YHUEL Françoise.

Le Quorum étant atteint, le C.C.A.S. peut donc valablement délibérer.

Elus	Présents	Votants
15	15	15

Mme Yvonne KERVAGORET est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2026-CCAS-05
Election du/de la Vice-Président(e)

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment l'article L 123-6,

Le Maire, Président du CCAS, précise que le Conseil d'Administration, doit, dès son installation, élire en son sein, un vice-président qui sera chargé de présider le Conseil d'Administration en l'absence du Maire.

Il demande aux candidats au poste de se déclarer. Madame Marie-Christine Péron est candidate.

Aucune autre candidature n'étant proposée, le Conseil d'administration accepte, à l'unanimité, de procéder à un vote à mains levées pour cette élection.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

- **Désigne** Marie-Christine PÉRON comme Vice-Présidente du CCAS.

Votes
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1 (Nolwenn LE CRANN)

Fait et Délibéré à Mellac,
Le 4 mai 2026
Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire
Le Président,
Christophe LESCOAT

MAIRIE DE MELLAC 29300 FINISTÈRE